

Editorial

La diffusion du bulletin n°1 a été très bien accueillie : non seulement par les contribuables, avec plus d'une centaine d'adhésions et de nombreux encouragements, mais aussi par certains maires. Ceux-ci nous remercient de l'information apportée, tout en précisant qu'ils oeuvrent dans le même sens que nous, ce dont nous nous félicitons!

Il est bon de rappeler que nous ne désirons ni les critiquer, ni entraver leur action, mais au contraire, leur apporter des informations qui leur manquent. Nous cherchons aussi à faire des suggestions afin de les aider à réaliser ce qu'attendent les contribuables, c'est-à-dire un gel, voire une diminution des dépenses plutôt que la fourniture de services supplémentaires et dispendieux intéressant des minorités d'électeurs.

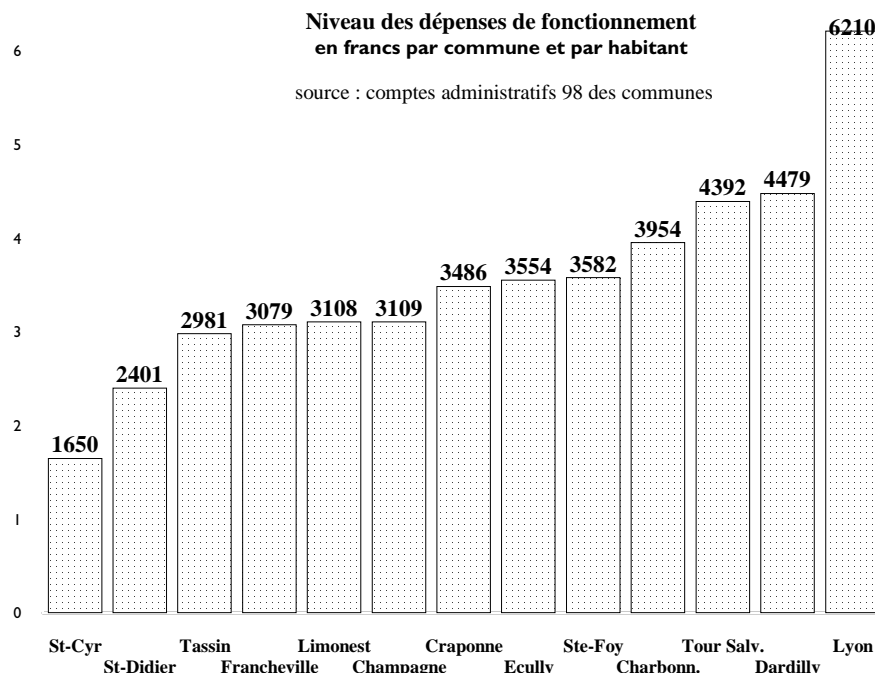
Un certain nombre de nouveaux adhérents nous ont offert de nous aider, ce qui nous a permis d'étoffer les équipes communales et d'envisager une analyse en profondeur des actions des communes. Il reste cependant encore des postes à pourvoir dans toutes les communes, et en particulier à Champagne, Craponne, Francheville, Limonest, Saint-Cyr et Saint-Didier. Nous venons d'inclure cette douzième commune du Nord-Ouest Lyonnais dans nos analyses.

Le thème principal de ce bulletin concerne les principaux postes de dépenses des communes, ainsi que leur situation financière (marge d'auto-financement et endettement). Comme vous le constaterez, il y a là encore des disparités très fortes entre des communes voisines, censées avoir des besoins de même niveau. Une

Le niveau et les grands postes de dépenses des communes

Nous avons examiné la fiscalité locale dans notre premier bulletin, c'est-à-dire combien chacun d'entre nous doit cotiser pour faire fonctionner la machine communale!

Nous allons voir aujourd'hui quel usage fait chaque municipalité de notre argent. Le tableau ci-dessous, permet de comparer le niveau de dépenses des communes de la région, classées par ordre croissant de dépenses par



Nous n'étudions ici que les dépenses réelles de fonctionnement, les dépenses d'investissement étant variables suivant les années. Ce tableau exprime donc le «**train de vie de votre commune**».

On s'aperçoit que celui-ci va de 1650 F à 4479 F par habitant et par an suivant les communes du Nord-Ouest Lyonnais! Ces variations s'expliquent probablement par la rigueur ou l'absence de rigueur des municipalités qui se sont succédées à la tête de la commune : votre maire a pris une certaine situation lors de son élection et sa marge de manoeuvre est souvent faible pour l'améliorer! C'est toujours un tollé général quand on supprime un service que l'on pensait acquis définitivement, que ce soit une école, une garderie, ou une subvention même quand le nombre d'enfants diminue, que le coût du service devient prohibitif, ou qu'il n'y a plus grand monde dans l'association : il faut donc bien du courage à vos élus pour décider et obtenir une économie et cela mécontente toujours quelques électeurs dont on peut avoir besoin!

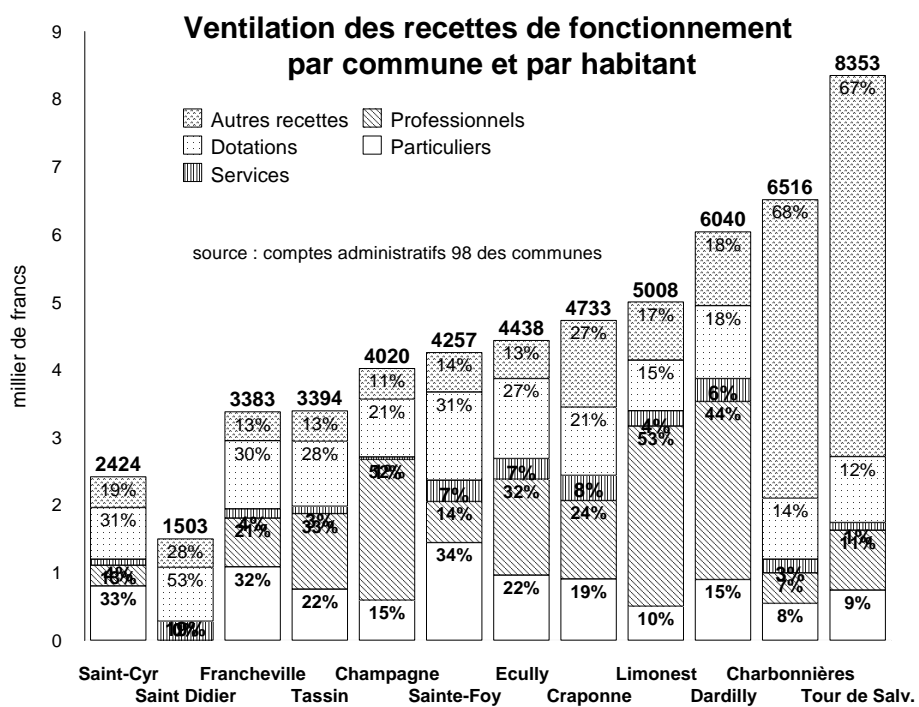
Il leur est en revanche plus facile de décider de la création d'un nouveau service, cela ne mécontente a priori personne et fait vraisemblablement gagner quelques électeurs à votre cause! Cela explique en partie (les décisions de l'état complétant cette raison) que le niveau de ces dépenses augmente sans cesse et bien plus vite que l'inflation.

Dans notre région, Lyon, capitale régionale mise à part, le champion de la dépense ne se trouve pas parmi les communes qui récoltent la manne du casino, **La Tour de Salvagny** et **Charbonnières**, mais est **Dardilly**.

Nous examinerons dans les pages suivantes, les principaux postes de dépenses qui expliquent cette situation.

D'où votre commune tire-elle ses ressources?

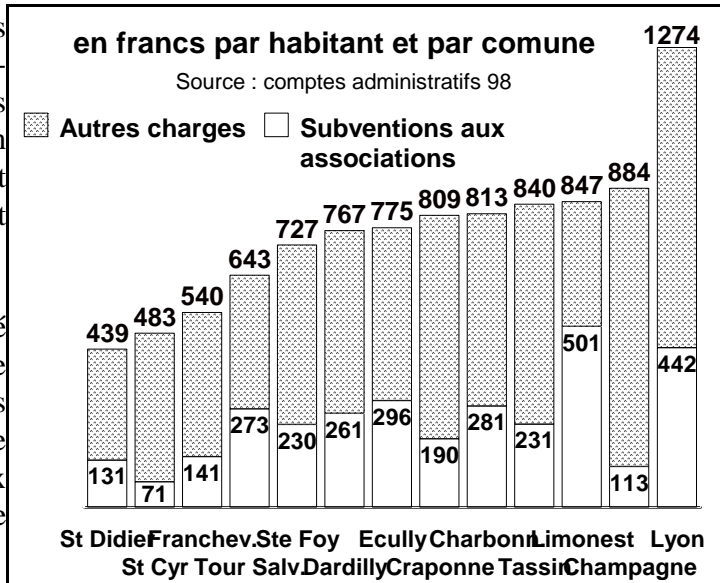
Quelques nouvelles
de CONTRIBUABLES
ASSOCIES



Les autres charges de gestion courante

Ces charges englobent essentiellement l'aide sociale au Département (qui disparaît cette année), les subventions aux associations, les subventions aux CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) et les indemnités et frais des maires et conseillers.

Nous avons représenté ci-contre, pour chaque commune, l'ensemble de ces frais et fait figurer le montant des subventions aux associations en bas de chaque colonne.

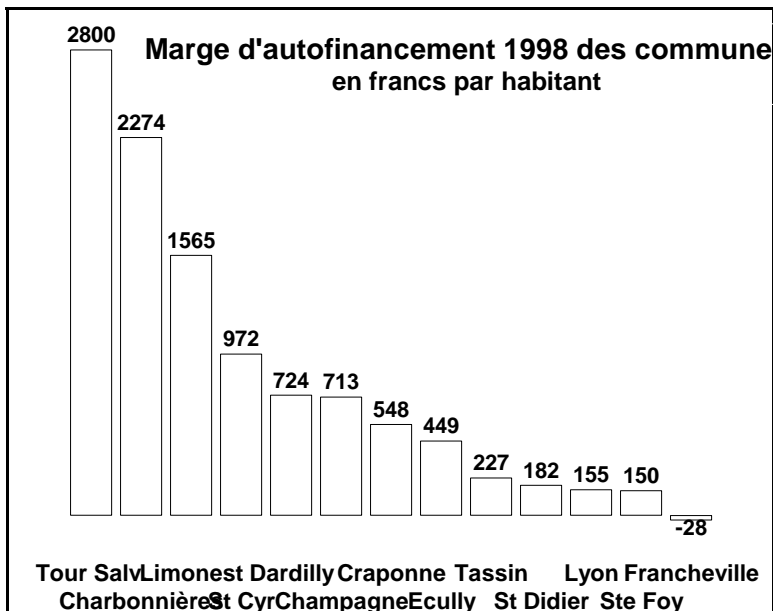


Les communes étant classées en fonction du montant global des charges payées, on se rend compte que l'ordre des communes est sensiblement différent de celui des graphiques précédents, ce qui correspond à une politique différente suivant les municipalités! On retrouve **Saint-Didier** et **Saint-Cyr** toujours bien placés, mais aussi **Francheville** et **la Tour de Salvagny**. Si on considère les subventions aux associations, on constate une disparité encore plus grande. **Limonest** étant

Quelle capacité a votre commune à investir?

Pour votre budget personnel, quand vos dépenses courantes, auxquelles vous ajoutez les remboursements d'emprunts dépassent ce que vous gagnez, vous dites que vous ne pouvez pas boucler vos fins de mois, ou que vous êtes en découvert à la banque. Pour les communes, les Chambres Régionales des Comptes comparent la somme des dépenses de fonctionnement et des amortissements des emprunts aux recettes de fonctionnement. C'est ce que nous avons fait dans le tableau ci-contre.

Certaines communes, **la Tour de Salvagny, Charbonnières, Limonest**, ont des recettes très importantes et peuvent investir sans trop compter! Elles ont un surplus par habitant



supérieur au budget de fonctionnement de **Saint-Cyr**, qui obtient la palme des villes ayant de faibles ressources!

D'autres communes ont des recettes moindres et doivent faire plus attention! Certaines ont beaucoup de difficultés à joindre les deux bouts, telle **Francheville**, qui est obligée d'emprunter en totalité pour s'équiper.

Les marges de manoeuvre des municipalités sont très disparates et conditionnent naturellement le niveau d'équipement de la commune. Si on se reporte au bulletin n°1, on constatera heureusement que ce sont les communes de **Charbonnières, Limonest**, mais aussi

Pourquoi et comment aider C.A.N.O.L.?

Cette association est toute récente. Elle ne bénéficie naturellement d'aucune subvention! Elle ne réunit que des bénévoles, qui consacrent beaucoup de leurs loisirs à la faire vivre, à rechercher, analyser, contrôler, publier et diffuser ces informations!

Son but est de vous informer des anomalies répandues dans l'administration des collectivités territoriales faites avec votre argent et de faire ainsi pression sur nos élus afin qu'ils gèrent, non en démagogue, mais en père de famille!

Si vous souhaitez qu'elle continue son oeuvre, elle a besoin de votre aide sous 2 formes :

- financièrement pour lui permettre de survivre
- en temps alloué pour réunir, analyser, rédiger et diffuser toutes les informations

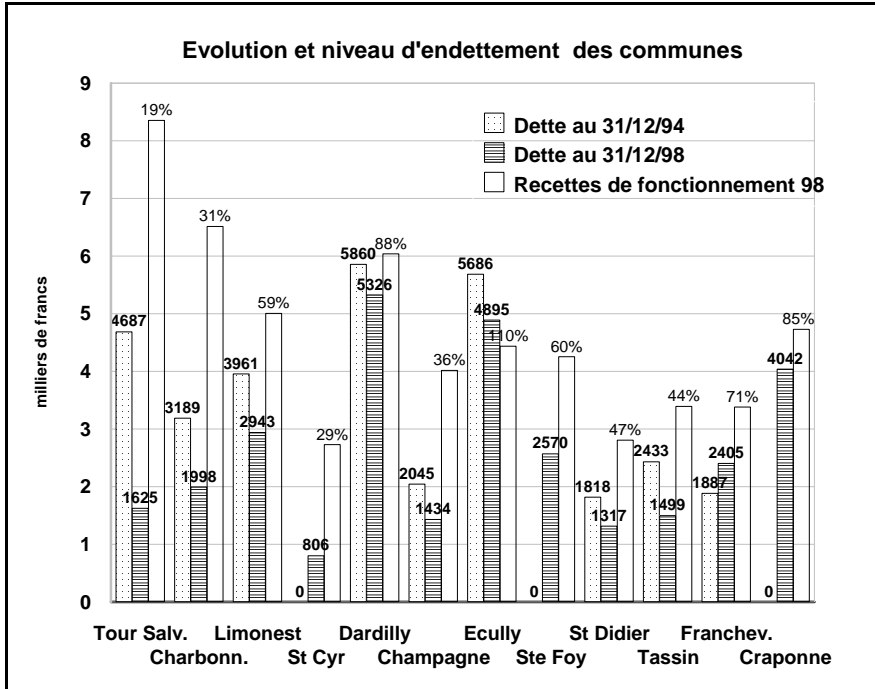
De combien votre commune est-elle endettée?

Rectificatif sur l'augmentation des impôts de 1994 à 1999

Dans le précédent bulletin, nous avons intitulé un article page 4 «De combien votre municipalité a-t-elle augmenté ses impôts en 5 ans?». Certaines municipalités ont protesté en précisant qu'elles n'avaient pas augmenté leurs taux sur la période, donc que nos calculs étaient faux!

Elles avaient raison, si elles ne se sentaient pas concernées, ni par l'augmentation générale des bases -décidée par l'état-, ni par l'augmentation des syndicats et districts assimilés (services qu'elles sous-traitent à des organismes inter-communaux différents du Grand Lyon et dont elles devraient surveiller l'évolution des coûts!).

Mais les chiffres étaient corrects et reflétaient bien l'augmentation de l'impôt payé par le contribuable!



Thèmes traités dans les prochains bulletins

Le prochain numéro, qui sortira sans doute en septembre, traitera essentiellement des dépenses de fonctionnement de vos communes (global, personnel -charges financières et effectifs -, subventions, ...) par fonction (social, culture, urbanisme, enseignement,...). Viendront ensuite l'étude des dépenses et recettes du Grand Lyon, du département et de la région. En parallèle, nous nous proposons d'étudier les différents projets locaux, leur coût et leur suivi.

--BULLETIN D'ADHESION

à retourner à C.A.N.O.L. - B.P. 19 - 69131 ECULLY Cedex - Tél : 04.78.34.44.87

NOM Prénom : N° téléphone :

Adresse :

souhaite adhérer à C.A.N.O.L. (Contribuables Actifs du Nord-Ouest Lyonnais) et joins un chèque de : F (adhésion de base : 80 F - membre bienfaiteur : 250 F ou plus)

Je pense pouvoir consacrer un peu de mon temps pour aider C.A.N.O.L. dans son action et vous demande de me contacter pour examiner en quoi je peux être utile.